



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Kenya

Question écrite n° 16098

Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation chaotique qui bouleverse le Kenya. L'ancien secrétaire des Nations unies va rencontrer le Président Kibaki ainsi que son opposant, Raila Odinga, pour tenter de trouver une solution à la crise politique qui secoue le pays depuis l'élection présidentielle, et qui a causé la mort de plusieurs centaines de personnes. Il souhaite connaître sa position sur cette médiation.

Texte de la réponse

La France a suivi de très peu la crise kényane et pris toute la mesure de sa gravité : 1 500 morts, 600 000 déplacés dont 300 000 dans des camps, un système politique et institutionnel bloqué. Nous avons dès le début et sans interruption maintenu un contact avec les deux camps et, comme l'ensemble de la communauté internationale, nous avons fortement appuyé la médiation des personnalités africaines éminentes conduites par Kofi Annan dont nous pensions qu'elle était la plus à même de réussir. La France, en son nom propre et au titre de la présidence européenne qu'elle assure localement à Nairobi pour le compte de la présidence slovène depuis le 1er janvier 2008, a exprimé tout son soutien à cette médiation et lui a apporté son poids notamment lors de la visite de M. Louis Michel à Nairobi au plus fort des négociations. Nous avons également participé à son financement à hauteur de 100 000 euros. Notre ambassade s'est régulièrement entretenue et concertée avec l'équipe de M. Kofi Annan sur place, en particulier sur la question de la réforme des institutions kényanes, et sur les mesures appropriées à prendre si la médiation venait à échouer. Comme l'honorable parlementaire le sait, un règlement politique très satisfaisant a été trouvé, fin février. Il prévoit un partage du pouvoir, un rééquilibrage des institutions et le traitement des grandes questions sous-jacentes à la crise. Les amendements constitutionnels prévus par l'accord, ont été adoptés par le Parlement et ratifiés le 18 mars 2008.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16098

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 février 2008, page 885

Réponse publiée le : 22 avril 2008, page 3434